

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ORPC DU DISTRICT DE LAVAU-ORON

Procès-verbal de la séance du 12 octobre 2022 à 20h à la salle-salle de Mézières

Présidence : M. Christophe Rebetez

1. Appel

Le Président ouvre la séance à 20h et souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers et aux Membres du Comité de direction. Il remercie la commune de Jorat-Mézières, pour la mise à disposition de la salle.

Nombres de délégué(e)s du pouvoir législatif présents : 13 délégué(e)s (53 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur Lausanne	Claudine Gygi	4
Chexbres	Philippe Biavati	3
Forel (Lx)	Raynald Cordey	3
Jorat-Mézières	Andréa Carbonara	3
Maracon	Daniel Jungen	1
Oron	Pierre-Vincent Baechler	6
Paudex	Luc Viand	2
Puidoux	Raphaël Durgniat	3
Pully	Gérald Cuche	19
Rivaz	Maxine Chappuis	1
Saint-Saphorin (Lx)	Eric Fasquel	1
Savigny	Ralph Brühlmann	4
Servion	Hermann Olivetta	3

Nombres de délégué(e)s de l'exécutif présents : 8 délégué(e)s (8 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur Lausanne	Philippe Michelet	1
Bourg-en-Lavaux	Jean-Paul Demierre	1
Chexbres	Jean-François Chevalley	1
Jorat-Mézières	Sonia Hugentobler	1
Lutry	Alain Amy	1
Montpreveyres	Carol Gachet	1
Puidoux	Jean-Rémy Chevalley	1
Pully	Lydia Masméjan	1

CODIR : Messieurs Roland Galley, Patrick Sutter, Jean-Marc Chevallaz, Christophe Chappuis.

Est également présent : M. Patrick Favre, Cdt

Excusés :

Nombres de délégués du pouvoir législatif excusés où absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Bourg-en-Lavaux	Marc-Henri Duboux	6
Lutry	Philippe Martin	11
Montpreveyres	André Kolly	1

Excusés :

Nombres de délégué(e)s du pouvoir exécutif excusés où absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Forel (Lx)	Roger Cordey	1
Maracon	Nicolas Fosserat	1
Oron	Monique Ryf	1
Paudex	Jean-François Spring	1
Rivaz	Jean-François Pugin	1
Saint-Saphorin (Lx)	Mauro Contardo	1
Savigny	Jean-Claude Rochat	1
Servion	Olivier Auberson	1

CODIR : Madame Nathalie Greiner, Anne-Cécile Uldry, Céline Dilner-Reichen, Monsieur Daniel Métraux et Claude Küng.

2. Assermentations

A la demande du Président, l'assemblée se lève pour l'assermentation des personnes absentes lors de la séance du 28 juin 2021 ainsi que des suppléants-remplaçants.

Il donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi et procède à l'appel des délégué-e-s des communes.

A l'appel de son nom, chaque délégué solennise la promesse.

Sont assermenté-e-s :

- Carol Gachet Montpreveyres
- Alain Amy Lutry
- Eric Fasquel Saint-Saphorin (Lx)

Le Président les remercie et en vertu de la loi les déclare installés en qualité de membres du Conseil intercommunal de l'association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron pour le reste de la législature 2021-2026.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est mis en discussion.

La parole n'est pas demandée.

Sans remarques, l'ordre du jour est **accepté** à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022, qui a été envoyé en même temps que la convocation pour cette séance, par courriel.

Il demande également s'il y a des remarques sur le procès-verbal.

M. Hermann Olivetta, délégué du législatif de la commune Servion : au point communication du CODIR, il y a l'indication de l'augmentation des places d'accueil au centre de Beaulieu de 202 à 300, il doit y avoir une erreur de chiffres.

M. Jean-Marc Chevallaz, Président du CODIR, indique qu'il s'agit de 200 à 300 places.

Mme Claudine Gygi, déléguée du législatif de la commune de Belmont-sur-Lausanne : relève que le délégué de l'exécutif de sa commune n'était pas mentionné comme excusé.

Le Président indique également que M. Carbonara, délégué du législatif de la commune de Jorat-Mézières, était bien présent, il est indiqué aussi dans les excusés.

Le Président constate que la parole n'est plus demandée, il remercie son auteure et propose de passer au vote.

Le procès-verbal est accepté avec 4 abstentions.

5. Communications du Bureau du Conseil

Le Président indique que le bureau s'est réuni le 26 août dernier, dans les locaux de la Commune d'Oron, qu'il remercie pour la mise à disposition. Afin de préparer l'ordre du jour de cette séance.

La visite de M. le Préfet, le 26 août 2022, pour la présentation des documents du Conseil Intercommunal, s'est parfaitement bien déroulée, les documents sont en ordre.

6. Communications du Comité de direction

Le Président du Comité de direction, M. Jean-Marc Chevallaz salue le Président et les membres du Conseil intercommunal.

*« Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal,*

Tout d'abord, nous espérons que vous allez bien.

Je vous prie d'excuser l'absence de membres du Codir retenus dans leurs communes.

Voici quelques informations générales concernant notre ORPC Lavaux-Oron.

Au niveau des missions, depuis la séance de juin, nous pouvons relever l'important engagement en faveur du Tour de France. 225 personnes ont été sollicitées et déployées sur le parcours le 10 juillet 2022. Tout s'est bien passé.

L'été a été marqué par le déclenchement du plan canicule à deux reprises à la grande satisfaction des citoyennes et citoyens concernés.

Les services d'instruction planifiés ont été effectués.

Un important travail de vérification et d'entretien est réalisé pour nos abris ainsi que pour le logement de personnes sinistrées venant d'Ukraine.

En ce qui concerne la crise énergétique, les discussions sont en cours sur l'état de préparation et les engagements de la PCi.

Du côté du personnel, nous avons trouvé notre chef des opérations en la personne de Christophe Gaudard, de formation Monteur-électricien.

Durant cette phase de recherche, le remplaçant du commandant, Laurent Chatelain, nous a fait part de sa volonté de réorienter sa carrière ce qui a nécessité de trouver une personne capable de reprendre ce poste. Nous l'avons trouvé en la personne d'Olivier Pittier, Commandant de l'ORPC d'Aigle. Ce dernier désirait marquer un pas en arrière quant à la responsabilité d'une ORPC. C'est donc une belle opportunité pour notre ORPC d'accueillir une personne de cette valeur.

Mais comme vous le savez, rien n'est simple avec le Canton. J'ai reçu hier un courrier du SSCM m'indiquant que le recrutement du remplaçant du commandant ne s'était pas déroulé conformément à la direction du Canton. En effet cette dernière exige qu'un assesment soit réalisé dans le cadre de l'engagement d'un commandant ou son remplaçant.

Bien qu'il s'agisse d'un commandant en place, ce dernier a été nommé avant l'entrée en vigueur la directive datant 1^{er} octobre 2016 relative aux prérequis et exigences pour ces postes. Nous allons donc organiser un assesment.

Du côté de l'Assemblée des présidents de CODIR, nous avons validé la contribution au fonds cantonal de CHF 6.50/habitant et maintenu le tarif journalier des cours de répétitions à CHF 30.00/astreint. Nous avons demandé un plan des investissements pour les 5 prochaines années afin d'avoir une visibilité sur les projets du Canton au lieu de découvrir cela chaque année.

Nous avons également, par l'entremise du député Montangero, déposé une initiative parlementaire au Grand-Conseil concernant le blocage de la libération des effectifs au 31.12.2022, afin de freiner la saignée des effectifs. En effet la Confédération s'est trompée dans ses calculs et demande à nos ORPC de libérer plus de monde que prévu.

L'initiative ayant été renvoyée à une commission, nous avons bon espoir que ce blocage des libérations puisse se faire dès 2023, sachant que nous ne pouvons pas faire grand-chose pour 2022.

Comme le disait un certain général, nous vous avons compris suite aux remarques exprimées en relation avec les dates du CI. Si la date du 11 mai 2023 est déjà fixée, le Président vous indiquera celle pour le CI d'automne 2023 au point « Divers ».

Merci de votre attention ».

7. Préavis n° 04-2022 – Budget 2023

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion

M. Gérald Cuche, Président de la Commission de gestion, résume le rapport de sa commission.

Le Président remercie la Commission de gestion qui a œuvré à ce rapport et ouvre la discussion.

M. Philippe Michelet, délégué de l'exécutif de la commune de Belmont-sur-Lausanne :

Comptes 3141.01 frais entretien et maintenance construction et 3141.02 frais entretien et maintenance abris publics, demande de quoi s'agit-il qui doit payer quoi, pourquoi à charges de l'ORPC

M. Jean-Marc Chevallaz, Président du CODIR :

Répond qu'il s'agit d'entretien en lien avec la commune de Pully. Les frais sont payés par l'ORPC puis refacturés à la commune concernée.

M. Philippe Michelet, délégué de l'exécutif de la commune de Belmont-sur-Lausanne :

Constate qu'il n'y a pas de trace de remboursement.

M. Jean-Marc Chevallaz, Président du CODIR :

Informe que c'est indiqué sur le compte 4511.00 participation canton entretien/fédéral et sur le compte 4359.00 facturations prestations (hors subventions) pour la contrepartie aux communes.

Le Président constate que la parole n'est plus demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour, donne lecture des conclusions du préavis et passe au vote.

**Le préavis n° 04-2022 – Budget 2023
est accepté à l'unanimité.**

8. Divers et Propositions individuelles

Le Président ouvre la discussion.

Le Président rappelle que la prochaine séance de l'ORPC a déjà été fixée au 11 mai 2023 à Oron-la-Ville, comme annoncé lors de la séance du 30 juin 2022.

Après consultation avec le Président du CODIR, la séance d'automne aura lieu le 12 octobre 2023 à Chexbres.

Au nom du bureau, Le Président remercie la commune de Jorat-Mézières pour la mise à disposition de la salle et l'apéritif qui va suivre

Il souhaite à toutes et tous une bonne soirée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h25.

Le Président		La Secrétaire
Christophe Rebetez		Lorraine Bard
		

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers via les communes
- Aux Membres du Comité directeur
- A la Préfecture
- A la Bourse d'Oron, Madame Ariane Jordan
- Au Commandant